



Conseil d'Administration

ACTE DE CANDIDATURE

PERSONNALITE EXTERIEURE

Représentant d'un établissement d'enseignement secondaire

Désignation conformément aux statuts de l'UPVD

Nom, Prénom :

Femme

N° téléphone du candidat :

Adresse mail :

Entité :

Fonction :

Personne représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.

Fait à

le,

L'acte de candidature, accompagné d'une lettre de motivation (A4 recto-verso maximum) et d'un CV est à adresser à l'attention de monsieur le Président de l'UPVD par mail à dgsa-saij@univ-perp.fr ou par voie postale au 52, avenue Paul Alduy 66860 PERPIGNAN CEDEX 9, et réceptionné au plus tard le **21 novembre 2022 à 17 h dernier délai**.